



STAGE 100% FUTSAL DE L'ELAN MARIVALOIS

Labelisé Jeune Bronze FFF



**LABEL JEUNES FFF
CRÉDIT AGRICOLE
2023-2026**

ESPOIR

CE STAGE EST OUVERT A TOUS LES JOUEURS ET JOUEUSES LICENCIÉ(E)S OU NON, DE L'ELAN MARIVALOIS OU D'UN CLUB EXTÉRIEUR.

L'année 2025 est lancée depuis quelques semaines et c'est le retour des stages de foot pendant les vacances !! L'école de foot de l'ELAN MARIVALOIS organise un stage **100% futsal** durant la **première semaine des vacances de Février** !

Du lundi 17 Février au Mardi 18 Février inclus, le stage concernera les catégories **U6-U7-U8-U9** et du Mercredi 19 Octobre au Jeudi 20 Octobre inclus les catégories **U10-U11-U12-U13**.

Durant la semaine, les enfants effectueront plusieurs **exercices de vivacité, de techniques, de défis, matchs, travail devant le but et bien plus encore** !

Bien sur le volet éducatif, n'est pas oublié lors du stage avec des séquences du PEF (programme éducatif fédéral) !

1- PUBLIC ET CAPACITÉ D'ACCUEIL

Ce stage est ouvert aux enfants nés entre 2012 et 2019, licenciés ou non, garçons et filles.

- Pour les U6 à U9 (nés entre 2016 et 2019) : stage de 2 jours.
- Pour les U10 à U13 (nés entre 2012 et 2015) : stage de 2 jours.

2- LIEUX ET HORAIRES

De 9h à 17h00 du lundi au jeudi !

L'accueil et le départ des stagiaires se fait **au Club house du stade d'ANGLARS**. (le lieu de départ sera précisé dans la convocation envoyée 1 semaine avant le début du stage suivant le nombre d'inscrit).

Les séances se dérouleront au gymnase de Lacapelle-Marival dans le respect des règles de sécurité et sanitaires. Le transport entre Anglars et le gymnase se fera en mini-bus.

3- **LES REPAS**

Les repas sont fournis **par les familles** et pris en autonomie par les enfants, sous l'œil bienveillant des animateurs, dans la salle du stade d'Anglars.

Des frigos et micro-ondes sont mis à disposition.

Veiller à donner un repas chaud. La période n'est plus très propice au repas froid.

UN GOUTER SERA OFFERT PAR LE CLUB CHAQUE JOUR à 16h30 !

4- **INSCRIPTIONS**

a) Les modalités

Les parents doivent fournir les renseignements nécessaires à la constitution d'un dossier d'inscription à savoir :

- Une fiche complète d'inscription avec les numéros de téléphone des parents ou responsables légaux où ils peuvent être joints.

- **Un certificat médical pour les non licenciés.**

- Une fiche sanitaire de liaison.

- Une attestation d'assurance en responsabilité civile et extrascolaire pour l'année en cours.

Toute modification concernant les informations données lors de l'inscription, doit être signalée.

Le dossier d'inscription est à remettre avant le Mercredi 12 Février 2025

b) Tarif :

- 35 euros pour le stage d'initiation de 2 jours pour les licenciés de l'ELAN MARIVALOIS et 40 euros pour les non licenciés à l'ELAN MARIVALOIS

- 35 euros pour le stage de perfectionnement de 2 jours pour les licenciés de l'ELAN MARIVALOIS et 40 euros pour les non licenciés à l'ELAN MARIVALOIS

Le règlement est à remettre avec le dossier d'inscription, par chèque bancaire à l'ordre de l'ÉLAN Marivalois / ou par virement / ou sur le lien Hello Asso !

JOURNEE TYPE

8H45 : Accueil des stagiaires

9h00 : Présentation de la journée

9h30 / 11h00 : Séance

11h15 / 12h00 : PEF ou défis

12h15 : REPAS

13h00 /14h00 : Accompagnement Scolaire

14h00 / 16h00 : Séance
16h15 / 17h00 : Pause et Goûter
17h00 : Départ des stagiaires

5- ENCADREMENT

L'équipe d'animation est composée d'éducateurs diplômés :

- Le stage sera encadré par Jean Jacques ROUJAS, (responsable de stage diplômé d'un Brevet d'État d'Educateur Sportif 1^{er} degré option Football. BEF football (responsable technique), et des éducateurs du club.
- Des animateurs diplômés des modules fédéraux U7 - U9 - U11 - U13 pourront intervenir durant certains jours.

6- LES RÉGLES DE FONCTIONNEMENT

a) Les tâches au quotidien

Des tâches relatives à la vie quotidienne vont s'imposer à nous (nettoyage des tables, balayage, vaisselle, rangement de la salle,)

Un planning sera mis en place pour organiser la vie quotidienne.

b) Les règles de vie

Les règles de vie quotidienne seront définies avec les jeunes dès le début du stage. La crise sanitaire sera évidemment au centre de ces consignes et le rappel des gestes barrières sera régulière.

- **Respect des consignes** de la structure organisatrice du stage.
- Chaque participant se doit de **respecter les lieux, les personnes et les horaires**
- **La rigueur** est demandée lors des séances et lors des séquences théoriques.
- La **participation aux différentes tâches** de la vie quotidienne est obligatoire
- **Le téléphone portable** : interdit pendant le temps de stage
- **Déplacements en bus** : dans le calme, en restant assis et attaché (la sécurité est la priorité) et gestes barrières respectés

